



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DOSSIER DE LABELLISATION – LYCEE DES METIERS

DAFPIC

2019/ 2020
DOSSIER ETABLISSEMENT

LYCEE DES METIERS

Veillez respecter impérativement la forme du document limité à un seul A3 Recto / Verso

<i>LYCEE PROFESSIONNEL Pierre et Marie CURIE</i> N°UAI et ville : 0060027X Menton	INTITULE DU LABEL SOUHAITE <i>Lycée des Métiers « METIERS DE L’ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE, METIERS DES ENERGIES »</i> CHAMPS PROFESSIONNELS CONCERNES : Enseigne et Signalétique – Electrotechnique – Génie Thermique
---	---

CONTACT POUR LA LABELLISATION		PRESENTATION DE LA DIRECTION		NOMBRE DE PERSONNELS			NBRES D'ELEVES	NBRES D'APPRENTIS	NBRES DE STAGIAIRES EN FC
Nom de la personne	C. Moreau	Proviseur	M. Ramo	Enseignants	21	Avant le bac	200	0	0
Fonction	DDFPT	Proviseure Adjointe	Mme Bartoletti	Equipe vie scolaire	3.5	Post Bac	0	0	0
Tel	04 92 10 54 40	DDFPT	M. Moreau	Agents	6	Autres (à préciser)	0	0	0
Portable	06 22 77 63 84	Agent comptable	Mme Mirgaine	Administratifs	2				
Email	ce.0060026w@ac-nice.fr			Total	32.5	Total	200	0	0

DOSSIER DE LABELLISATION

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L’ETABLISSEMENT

1ère labellisation ☐
Renouvellement ☒
Date du dossier : 03/06/19

OFFRE DE FORMATION INITIALE COMPLETE DE L’ETABLISSEMENT *à dupliquer dans une annexe si nécessaire*

Champ professionnel liste des champs professionnels <i>cf. Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009</i>	Diplôme	Spécialité	2016-2017 (à l’entrée en formation)					2017-2018 (à l’entrée en formation)				2018-2019 (à l’entrée en formation)						Analyse par l’établissement de l’évolution de ces indicateurs liés à la demande sociale
			Capacité*	Taux d’attraction	Taux de satisfaction	Taux d’occupation	Places vacantes	Capacité*	Taux d’attraction	Taux de satisfaction	Taux d’occupation	Places vacantes	Capacité*	Taux d’attraction	Taux de satisfaction	Taux d’occupation	Places vacantes	
Électrotechnique et systèmes électroniques	BCP MELEC	Métiers de l’électricité et de ses environnements connectés	45	0.90	100 %	0.90	5	45	0.95	100 %	0.95	3	45	0.8	100 %	0.70	14	Les places vacantes 2018/2019 ont été pourvues quasiment en totalité au cours de l’année scolaire grâce aux dossiers passerelles.
Équipements Techniques Energie	BCP TMSEC TISEC	Métiers des systèmes énergétiques et climatiques (maintenance et installation)	24	0.85	100 %	0.85	4	24	0.85	100 %	0.90	3	24	0.6	100 %	0.55	13	Les places vacantes 2018/2019 ont été pourvues quasiment en totalité au cours de l’année scolaire grâce aux dossiers passerelle, et aux réorientations en interne (MELEC notamment).
Artisanat et métiers d’arts	BCP AMAMES	Métiers de l’enseigne et de la signalétique	15	0.85	100 %	0.80	2	15	0.75	100 %	0.75	4	15	0.5	100 %	0.50	7	En chute cette année malgré une communication importante de la filière dans les collèges. Une augmentation sensible des mini-stages laisse penser que le taux d’attractivité sera plus élevé l’an prochain.

DOSSIER DE LABELLISATION

Artisanat et métiers d'arts	CAP MES	Métiers de l'enseigne et de la signalétique	12	80	100 %	0.85	2	12	0.65	100 %	0.65	4	12	0.8	100 %	100 %	0	CAP demandé trop souvent par défaut. Nombreuses démissions en cours d'année. Nombreuses réorientations également.
-----------------------------	---------	---	----	----	-------	------	---	----	------	-------	------	---	----	-----	-------	-------	---	---

Vœu 1 - **taux d'occupation** = effectif présent / capacité ; **Places vacantes** = capacité – effectif présent au constat de rentrée

CHAMP(S) PROFESSIONNEL(S) CONCERNE(S) – FILIERES DOMINANTES SUR LESQUELLES S'APPLIQUE LE LABEL à dupliquer dans une annexe si nécessaire

Il s'agit d'identifier la ou les filière(s) dominante(s) pour laquelle s'applique le label lycée des métiers. Le lycée des métiers s'organise autour d'un ensemble cohérent de métiers d'un même secteur professionnel (métiers de la vente, de l'hôtellerie...), ou de métiers connexes (métiers de la mer, de l'habitat...) ou de métiers complémentaires (métiers de la maintenance et des services à l'automobile...). Une dénomination large (ex : lycée des métiers de l'industrie) permet d'englober plusieurs filières sans faire abstraction d'une réflexion sur la cohérence de l'offre. L'établissement peut valoriser plus particulièrement une, éventuellement deux, de ses filières en l'inscrivant comme une filière d'un champ de métiers pour lequel il offrira, seul ou en réseau, un service élargi. Cette filière doit disposer d'un continuum diplômant (V-IV ; IV-V ; V-IV-III).			
Champ(s) professionnel(s) concerné(s) par le label liste des champs professionnels : cf. Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009	Evolution de l'offre de formation de l'établissement sur les 3 dernières années dans le champ professionnel concerné	Evolution souhaitée de l'offre de formation de l'établissement dans les 5 prochaines années dans le champ professionnel concerné	Si OUI, comment l'évolution de la structure souhaitée s'inscrit-elle dans une logique de lycée des métiers en complémentarité avec les autres établissements ? Les évolutions souhaitées doivent contribuer à améliorer la cohérence de l'offre et recueillir l'adhésion des principaux partenaires
METIERS DE L'ENSEIGNE et de la SIGNALÉTIQUE ELECTROTECHNIQUE GENIE THERMIQUE	☒ non ☐ oui si oui, à préciser : ...	☐ non ☒ oui	Le mixage des publics est incontournable afin de répondre favorablement à la rénovation de la voie professionnelle. Les filières du LP Curie sont uniques dans le bassin Menton Roya. A ce titre, nous souhaitons proposer tous nos diplômes en apprentissage.

Cette identification de champ professionnel/filière dominante, n'hypothèque pas les autres filières dont le maintien dans l'établissement n'est pas remis en cause, ceci afin de maintenir une offre de proximité large et assurer la mission d'information relative aux différents métiers pour les élèves du collège. Ces autres filières doivent offrir la même qualité puisqu'elles sont, de fait intégrées dans un autre champ de métiers (travail en réseau).

DANS LE CADRE D'UN RENOUVELLEMENT DE LABEL (Ne pas compléter dans le cadre d'une 1ère labellisation)	
INTITULE DU LABEL EXISTANT	METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE, DE L'ENERGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
CHAMP(S) PROFESSIONNEL(S) CONCERNE(S) PAR LE LABEL EXISTANT	ENSEIGNE et SIGNALÉTIQUE et GENIE THERMIQUE
EVOLUTION DE L'INTITULE DU LABEL (longueur maxi 100 caractères, la mention « lycée des métiers » étant comprise)	LYCEE DES METIERS : METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE, METIERS DES ENERGIES
CHAMP(S) PROFESSIONNEL(S) CONCERNE(S) PAR L'EVOLUTION SOUHAITEE	METIERS de l'ENSEIGNE et de la SIGNALÉTIQUE – ELECTROTECHNIQUE – GENIE THERMIQUE

REPRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT DANS LES INSTANCES OU LES STRUCTURES DE FORMATIONS ACADEMIQUES (année scolaire en cours) à dupliquer dans une annexe si nécessaire					
Il s'agit de vérifier que l'établissement contribue à l'animation du territoire dans lequel il s'inscrit. L'établissement participe aux dispositifs permettant de rapprocher l'école du monde économique. Ces dispositifs sont mis en œuvre pour faire vivre la relation éducation-économie et créer des synergies autour de l'enseignement professionnel.					
	Si Non	Si oui			
	Pourquoi ? commentaires / Observations	Nom du dispositif	Nb de réunions auxquelles l'établissement a participé	Nb de participants	Commentaires /observations
Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) : L'établissement est-il membre adhérent d'un CMQ ? ☒ non ☐ oui	L'établissement est isolé géographiquement. Les formations dispensées sont uniques dans le bassin Menton Roya pour l'Electrotechnique et le Génie Thermique. Quant à la formation Enseigne et Signalétique, elle est unique dans l'Académie de NICE.				La spécificité géographique du lycée Pierre et Marie CURIE nous limite dans la mise en place des différents réseaux opérationnels. Cependant, des efforts continus sont réalisés depuis de nombreuses années pour pallier cette difficulté.
Réseaux d'Etablissements de Formation :	L'établissement est conventionné avec les lycées Léonard de Vinci et Apollinaire pour les				

DOSSIER DE LABELLISATION

L'établissement est-il acteur d'un réseau ? ☐ non ☒ oui	formations post BAC. Cependant, nous travaillons à créer un réseau de professionnels actif au sein du tissu économique du bassin. L'établissement				
Pôles de stages : L'établissement participe-t-il à la vie des pôles de stages ? ☒ non ☐ oui	Non. L'équipe pédagogique et le DDF participent activement tout au long de l'année au placement des élèves en PFMP d'une manière objective, personnalisée et équitable.				

COHERENCE ENTRE LE LABEL LYCEE DES METIERS, LE PROJET D'ETABLISSEMENT ET/OU LE CONTRAT D'OBJECTIF	MOTIVATIONS ET ARGUMENTAIRES POUR LA DEMANDE OU LE RENOUVELLEMENT DU LABEL
- Encourager la réussite des élèves à travers : - L'accompagnement pédagogique des élèves - L'individualisation des parcours (apprentissage, formation initiale, PAFI, réorientation...) - Consolider le taux de réussite aux examens - Lutter contre le décrochage scolaire (mise en place GPDS, liaison avec Foquale...) - Compléter l'offre de formation (ouverture d'un nouveau CAP, voire l'ouverture d'un BTS) - Favoriser le « vivre ensemble » à travers le mixage des publics	- Valoriser et mieux faire connaître les différentes filières de l'établissement auprès des professionnels, - Proposer aux élèves des parcours complets (du CAP au BTS) notamment en Electrotechnique au sein du réseau départemental, - Maintenir et développer les formations pour adultes, en lien avec les entreprises par le biais du Greta, - Diversifier l'offre de formation de l'établissement avec la création d'un CAP Electricien et d'un BTS Electrotechnique avec mixage de publics (initial et apprentissage), - Identifier clairement l'établissement comme un « Lycée de l'Industrie ».

CRITERE NATIONAL DU LYCEE DES METIERS

1

Une offre de formations professionnelles construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation

FICHE QUALEDUC PRECONISEE PAR LA CIRCULAIRE <i>Les fiches du guide QUALEDUC ou la documentation de toute autre démarche, peuvent constituer un outil d'auto-évaluation et de progression utile aux établissements qui visent le label ou son renouvellement</i> Fiches préconisées : n°1 – offre de formation – n°7 – Parcours - n°14 – Formation continue pour adultes	Christophe MOREAU - DDFPT
---	----------------------------------

Ce critère vise à proposer à tout élève d'accéder au plus haut niveau de qualification, compte tenu de son projet, grâce à des parcours de formation flexibles et personnalisés. La labellisation d'un lycée professionnel n'implique nullement l'ouverture préalable de formations de l'enseignement supérieur.

L'établissement propose un ensemble de formations, du niveau V au niveau III, voire II dans l'établissement ou en association avec d'autres établissements à proximité. Les statuts des bénéficiaires de ces formations peuvent être divers : élèves, apprentis, formation continue. L'ensemble des publics est informé sur l'ensemble du cursus (cartographie des parcours). L'établissement favorise et accompagne les entrées et sorties aux différents niveaux. Il met en place des dispositifs, par exemple de type passerelle, pour assurer le passage « fluide » des élèves d'un cycle à l'autre (échanges élèves professeurs entre les différents niveaux) du CAP au bac technologique, du bac professionnel au BTS mais aussi de seconde générale ou technologique vers le CAP ou le bac professionnel.

L'établissement présente la cartographie des formations et passerelles et il est en mesure de montrer des statistiques sur au moins deux ans retraçant les différents parcours effectués dans l'établissement, ainsi que les taux de réussite aux examens, les taux de décrochage et les taux d'insertion professionnelle, par niveau et statut.

DETAILS DU CRITERE	REPONSE DE L'ETABLISSEMENT : Pour chacun des détails du critère, il est attendu une description précise permettant d'apprécier la situation actuelle et factuelle de l'établissement. Dans tous les cas, il convient de se situer <u>du point de vue de l'utilisateur</u> .
--------------------	---

DOSSIER DE LABELLISATION

L'offre de formations professionnelles propose des parcours ascendants.	ENSEIGNE et SIGNALÉTIQUE : CAP MES et BAC Pro AMAMES ELECTRICITE : CAP Electricité en projet
L'offre de formations professionnelles favorise les passerelles et les parcours mixtes.	Intégration en passerelles d'autres établissements LPs et LGTs Passage du CAP MES au BAC Pro AMAMES Possibilité Habilitation électrique Possibilité d'entamer ou de poursuivre les différentes formations en apprentissage
L'EPL est inscrit dans un réseau d'établissements et/ ou, est membre d'un campus.	Présence dans le BEF Menton Roya Cité scolaire LGT LPs (dont LP Paul Valéry) Réseau Métiers d'Arts Conventionnement BTS avec : - Lycée Apollinaire (BTs ATI et Systèmes Numériques) à Nice - Lycée Léonard de Vinci (BTs Design-Communication et Fluides, Energie et Domotique) à Antibes

FICHES ACTIONS : ACTIONS PROPOSEES ET ECHEANCES

FICHES ACTIONS	DENOMINATION DE L'ACTION : Chaque action en cours ou projetée fait l'objet d'une description de l'action accompagnée d'éléments de preuve numérotés en annexe.	INDICATEURS DE SUIVI : Préciser les indicateurs observables ou mesurables qui vous permettront de mesurer la réalisation de l'objectif.	PUBLICS CONCERNES	MOYENS ENGAGES : personnels et moyens matériels	DEROULEMENT DE L'ACTION		NOM DU RESPONSABLE FONCTIONNEL DE L'ACTION
					Lieux / Calendrier	Dates d'observation des résultats	
Fiche Action N°1	Amélioration de la visibilité des différentes filières	Taux d'attractivité Diversité du recrutement Mixité accrue du public Participation aux concours professionnels	Collégiens Lycéens (LGT – LP)	Equipe de direction Professeurs de la filière	Forums Collèges/lycées Forum municipal Mini-stages (70 par an)	Fin juin Courant premier trimestre	DDF
Fiche Action N°2	Ouverture CAP Electricité	1 groupe de 15 élèves au détriment d'un groupe en 2eMELEC (45 à ce jour). Le LP le plus proche dispensant cette formation est à Nice avec un taux de pression de	CAP				

DOSSIER DE LABELLISATION

		2.7.					
Fiche Action N°3	Accueil individualisé des apprenants en situation de handicap (reconnu MDPH ou non)	Diversité du recrutement Inclusion en milieu professionnel Taux de réussite Participation aux concours professionnels	Apprenants dont ULIS				DDF Coordinatrice ULIS

DIAGNOSTIC DU COMITE DE SUIVI DU LABEL DE L'ETABLISSEMENT ET OBJECTIFS DE PROGRES / FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES

FICHES ACTIONS	POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER	OBJECTIFS DE PROGRES
Fiche Action N°1			
Fiche Action N°2			

CRITERE NATIONAL DU LYCEE DES METIERS

2

L'accueil de public de statuts différents

FICHE QUALEDUC PRECONISEE PAR LA CIRCULAIRE

Les fiches du guide QUALEDUC ou la documentation de toute autre démarche, peuvent constituer un outil d'auto-évaluation et de progression utile aux établissements qui visent le label ou son renouvellement.

Fiche préconisée : n°14 – Formation continue pour adultes

Christophe MOREAU - DDFPT

Ce critère requiert l'accueil de publics de statuts différents, y compris par mixage. Les contenus d'enseignements sont organisés de manière à proposer des formations répondant aux besoins des entreprises, des salariés, des demandeurs d'emploi et des candidats individuels. L'accueil des trois publics ne constitue pas un préalable, mais un objectif : construire les parcours de formation adaptés aux divers publics. Son atteinte peut faire l'objet d'un échéancier et doit prendre en compte les orientations régionales en matière de développement de l'apprentissage. Afin d'assurer et d'améliorer l'accueil de publics de statuts différents (F.I., F.C., apprentissage), l'établissement est apte à construire puis assurer la formation suivant des modes d'organisation différents (en continu, par module, par unité...) et selon des dispositifs plus ou moins complexes. Il construit et assure des actions spécifiques et personnalisées pour des publics à la recherche de compléments de qualification.

DOSSIER DE LABELLISATION

DETAILS DU CRITERE	REPONSE DE L'ETABLISSEMENT : Pour chacun des détails du critère, il est attendu une description précise permettant d'apprécier la situation actuelle et factuelle de l'établissement. Dans tous les cas, il convient de se situer <u>du point de vue de l'utilisateur</u> .
L'établissement est organisé pour accueillir des publics de statuts différents (élèves apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, étudiants, etc.)	Les formations sont dispensées en initiale et en apprentissage pour le CAP MES (rentrée 2019). Nous souhaitons également proposer toutes les formations en apprentissage . Cette volonté est cependant conditionnée à l'accord des entreprises et au profilage des apprenants.
L'établissement est organisé pour faciliter leur intégration dans un parcours et leur permettre de changer de statut au cours de leur formation.	Les enseignants organisent des intégrations à travers des accueils différenciés tout au long de l'année, qui prendront dès l'an prochain en compte les changements de statuts en permettant par exemple un passage du statut de lycéen au statut d'apprenti. La présence d'un internat de 130 places favorise l'accueil des élèves de l'ensemble de l'académie.

DOSSIER DE LABELLISATION

FICHES ACTIONS : ACTIONS PROPOSEES ET ECHEANCES

FICHES ACTIONS	DENOMINATION DE L’ACTION : Chaque action en cours ou projetée fait l’objet d’une description de l’action accompagnée d’éléments de preuve numérotés en annexe.	INDICATEURS DE SUIVI : Préciser les indicateurs observables ou mesurables qui vous permettront de mesurer la réalisation De l’objectif.	PUBLICS CONCERNES	MOYENS ENGAGES : personnels et moyens matériels	DEROULEMENT DE L’ACTION		NOM DU RESPONSABLE FONCTIONNEL DE L’ACTION
					Lieux / Calendrier	Dates d’observation des résultats	
Fiche Action N°1	Développer l’apprentissage Favoriser la mixité des statuts des apprenants au sein de la classe	Nombre d’apprentis intégrés Taux d’apprentis par rapport aux lycéens	Apprenants déscolarisés ou non	Equipe pédagogique Plateaux techniques	Tout au long de l’année	Fin de cycle	Christophe Moreau, DDFPT
Fiche Action N°2	Développer la formation pour adultes via le Greta Côte d’Azur	Nombre de stagiaires					

DIAGNOSTIC DU COMITE DE SUIVI DU LABEL DE L’ETABLISSEMENT ET OBJECTIFS DE PROGRES / FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES

FICHES ACTIONS	POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER	OBJECTIFS DE PROGRES
Fiche Action N°1			
Fiche Action N°2			

Champ professionnel concerné par le label	Diplôme	Spécialité	Elèves Effectifs/ Année			Apprentis Effectifs / Année			(Année scolaire en cours) à dupliquer dans une annexe si nécessaire			
			1 ère année	2 ème année	3 ème année	1 ère année	2 ème année	3 ème année	Intitulé de la formation	Durée	Type public	Effectif
Métiers de l’Enseigne et de la signalétique	CAP	MES	11	6	/				CAP MES	2 ans	Lycéens	17
Métiers de l’Enseigne et de la signalétique	BAC Pro	AMAMES	9	15	13				BAC PRO AMAMES	3 ans	Lycéens	37
Electrotechnique	BAC Pro	MELEC	40	28	26				BAC PRO MELEC	3 ans	Lycéens	94
Génie Thermique	BAC Pro	TMSEC - TISEC	22	16	14				BAC PRO TIMSEC	3 ans	Lycéens	52

DOSSIER DE LABELLISATION

CRITERE NATIONAL DU LYCEE DES METIERS

3

Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion

FICHE QUALEDUC PRECONISEE PAR LA CIRCULAIRE <i>Les fiches du guide QUALEDUC ou la documentation de toute autre démarche, peuvent constituer un outil d'auto-évaluation et de progression utile aux établissements qui visent le label ou son renouvellement.</i> Fiches préconisées : n°19 – Partenariat et réseaux – n°7 Parcours	Equipes pédagogiques du LP
--	-----------------------------------

Ce critère vise à développer le travail en réseau, établissements, collectivités territoriales, milieu professionnel dans un objectif d'amélioration continue de la formation. L'objectif est de renforcer l'ancrage de l'établissement dans son environnement géographique et professionnel afin de contribuer au développement de la formation professionnelle. L'établissement formalise les partenariats existants (conventions, accords, chartes...) ou les élargit en s'appuyant notamment sur les accords nationaux et académiques. L'établissement promeut et favorise la relation école entreprise au-delà des conventions et PFMP réglementaires. Exemples : parrainage de l'établissement par une grande entreprise ; organisation de témoignages de chefs d'entreprise, de professionnels ; parrainage d'une promotion par un entrepreneur, un artisan, un professionnel reconnu ; échange de compétences milieu professionnel / milieu scolaire.

DETAILS DU CRITERE	REPONSE DE L'ETABLISSEMENT : Pour chacun des détails du critère, il est attendu une description précise permettant d'apprécier la situation actuelle et factuelle de l'établissement. Dans tous les cas, il convient de se situer <u>du point de vue de l'utilisateur</u> .
L'établissement établit une véritable stratégie partenariale afin de développer des relations durables avec le tissu économique local, les établissements avoisinants (collèges, lycées, centres de formation des apprentis, enseignement supérieur) et d'autres organismes tels que les représentations des branches professionnelles, les dispositifs d'insertion, les missions locales, Pôle Emploi, les centres d'information et d'orientation.	Les équipes pédagogiques et de direction sont en étroite et régulière relation avec notamment : - Les viviers d'entreprises dans la filière Métiers de l'Enseigne et de la Signalétique et de l'énergie (Electrotechnique et Génie Thermique), - E-visions (Syndicat National de l'Enseigne et la Signalétique), - Le Syndicat des Produits Pétroliers, - Les acteurs de l'emploi local (Pôle emploi, CIO, Mission Locale, CFA Académique, GRETA...), - Les groupements MOF (Meilleur Ouvrier de France), MAF (Meilleur Apprenti de France) et Olympiades des Métiers, - Les lycées technologiques conventionnés pour la poursuite d'études (Léonard de Vinci à Antibes et Apollinaire à Nice).
Les actions.....	- Accompagnement individualisé dans la recherche de PFMP et/ou d'un emploi. - Jurys extérieurs présents lors des concours professionnels, professeurs du lycée membres de jurys dans les concours de différents niveaux. - Jurys extérieurs présents lors des différentes évaluations certificatives, professeurs du lycée inclus dans les jurys des évaluations. - BEF : Forum des collégiens, Carrefour des métiers... - Cérémonie de remise des prix CURIE TEAM PRO (voir plus loin). - Visite d'entreprises partenaires (SCHNEIDER, LEGRAND, ERDF...) - Visite du Bâtiment naval ACHERON (partenariat conventionné).

DOSSIER DE LABELLISATION

FICHES ACTIONS : ACTIONS PROPOSEES ET ECHEANCES

FICHES ACTIONS	DENOMINATION DE L’ACTION : Chaque action en cours ou projetée fait l’objet d’une description de l’action accompagnée d’éléments de preuve numérotés en annexe.	INDICATEURS DE SUIVI : Préciser les indicateurs observables ou mesurables qui vous permettront de mesurer la réalisation de l’objectif.	PUBLICS CONCERNES	MOYENS ENGAGES : personnels et moyens matériels	DEROULEMENT DE L’ACTION		NOM DU RESPONSABLE FONCTIONNEL DE L’ACTION
					Lieux / Calendrier	Dates d’observation des résultats	
Fiche Action N°1	Remise des prix CURIE TEAM PRO	- Fréquentation visiteurs - Nombre d’entreprises	Familles, Professionnels, Institutionnels	Personnels du lycée, filière Restauration du LP Valéry	Juin 2019	Juin 2019	Christophe Moreau, DDFPT
Fiche Action N°2	Intégration de la profession dans l’évaluation CCF (PFMP et lycée)	Présence constante des professionnels dans les jurys (concours et examens)	Nos élèves, publics externes et entreprises	Entreprises, lycée et branches professionnelles	Tout au long de l’année	Fin de cycle	Equipe pédagogique

DIAGNOSTIC DU COMITE DE SUIVI DU LABEL DE L’ETABLISSEMENT ET OBJECTIFS DE PROGRES / FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES

FICHES ACTIONS	POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER	OBJECTIFS DE PROGRES
Fiche Action N°1			
Fiche Action N°2			

DOSSIER DE LABELLISATION

CRITERE NATIONAL DU LYCEE DES METIERS

4

L'organisation d'actions culturelles

FICHE QUALEDUC PRECONISEE PAR LA CIRCULAIRE

Les fiches du guide QUALEDUC ou la documentation de toute autre démarche, peuvent constituer un outil d'auto-évaluation et de progression utile aux établissements qui visent le label ou son renouvellement.

Fiche préconisée : n°7 – Parcours

Claudine PAGLIANO – Professeure Documentaliste

Intégrer les partenariats avec l'environnement culturel et sportif dans les projets éducatifs : la réussite éducative est synonyme d'ouverture culturelle, au sens le plus large. Elle favorise la conquête progressive de l'autonomie.

DETAILS DU CRITERE	REPONSE DE L'ETABLISSEMENT : Pour chacun des détails du critère, il est attendu une description précise permettant d'apprécier la situation actuelle et factuelle de l'établissement. Dans tous les cas, il convient de se situer <u>du point de vue de l'utilisateur</u> .
Les actions culturelles touchent un large public.	Tous les élèves de la cité scolaire Pierre et Marie CURIE.
Les actions culturelles sont significatives et s'inscrivent dans un parcours formalisé et suivi.	Les trois piliers de l'EAC (Education Artistique et Culturelle) sont concernés : - rencontre avec les œuvres - rencontre avec le monde artistique - création d'œuvres personnelles et collectives L'objectif de ces actions culturelles est de : - favoriser le « vivre ensemble », - doter les élèves d'une culture artistique et les amener à interroger le monde qui les entoure, - valoriser l'ensemble des travaux de la cité scolaire et plus particulièrement ceux du lycée professionnel (réalisation des cartes de vœux, kakemonos, affiches, bâches...).

ACTIONS MENEES (année scolaire en cours) – Voir annexes en pièces jointes 1 et 1 bis

Nom de l'action	Description de l'action	Filière et niveau concerné	Nombre d'élèves et d'enseignants	Nom du partenaire	Date de l'action	Observations
Séjours pédagogiques et culturels	« Histoire de l'imprimerie, du plomb au numérique » : - Visite de musées (Industrie, Confluences, Imprimerie) - Atelier pratique - Salon professionnel C Print. Visites : - Centrale hydroélectrique de Saint Cassien - Installation hydroélectrique station sport d'hiver d'Auron - Visite du bâtiment militaire naval ACHERON - Visite des entreprises SCHNEIDER, LEGRAND, ERDF.	Toutes les filières, tous les niveaux, en collaboration avec les élèves du lycée général et technologique	Selon action (tous les élèves ont eu la possibilité de participer à au moins un de ces séjours)	Selon action	Durant l'année scolaire	S'inscrit dans le cadre du cursus
CURIE D'ARTS	Il s'agit d'une journée de manifestations culturelles (théâtre, expositions, performances, chant, musique...) organisée au sein de l'établissement. En amont, le travail de la signalétique et de la communication de l'évènement (affiches, programmes, orientation dans l'établissement) est assuré les élèves de la section AMAMES.	BAC Pro AMAMES	14 + 1	Etablissements scolaires du bassin, Ecole Municipale d'Arts Plastiques	Avril 2019	Evénement annuel (12ème édition)
Journée Portes Ouvertes	Communication et signalétique (bâches, affiches, flyers...)	CAP MES BAC PRO AMAMES	24 +2	Collèges du bassin	16 mars 2019	

DOSSIER DE LABELLISATION

FICHES ACTIONS : ACTIONS PROPOSEES ET ECHEANCES

FICHES ACTIONS	DENOMINATION DE L’ACTION : Chaque action en cours ou projetée fait l’objet d’une description de l’action accompagnée d’éléments de preuve numérotés en annexe.	INDICATEURS DE SUIVI : Préciser les indicateurs observables ou mesurables qui vous permettront de mesurer la réalisation De l’objectif.	PUBLICS CONCERNES	MOYENS ENGAGES : personnels et moyens matériels	DEROULEMENT DE L’ACTION		NOM DU RESPONSABLE FONCTIONNEL DE L’ACTION
					Lieux / Calendrier	Dates d’observation des résultats	
Fiche Action N°1	Journée Portes Ouvertes	Nombre de visiteurs	CAP MES BAC PRO AMAMES	Matière d’œuvre pour fabrication signalétique	Mars	Mars	DDFPT
Fiche Action N°2	Visite du bâtiment naval Achéron	Nombre d’élèves visiteurs	BAC PRO MELEC	Frais de déplacement	Novembre	Novembre	DDFPT

DIAGNOSTIC DU COMITE DE SUIVI DU LABEL DE L’ETABLISSEMENT ET OBJECTIFS DE PROGRES / FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES

FICHES ACTIONS	POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER	OBJECTIFS DE PROGRES
Fiche Action N°1			
Fiche Action N°2			

DOSSIER DE LABELLISATION

CRITERE NATIONAL DU LYCEE DES METIERS

5

La mise en œuvre d’actions visant à l’ouverture internationale

FICHE QUALEDUC PRECONISEE PAR LA CIRCULAIRE

Les fiches du guide QUALEDUC ou la documentation de toute autre démarche, peuvent constituer un outil d’auto-évaluation et de progression utile aux établissements qui visent le label ou son renouvellement.

Fiche préconisée : n°12 – Ouverture internationale

Equipes pédagogiques du LP

Par ce critère, l’objectif est d’accroître qualitativement et quantitativement les relations internationales de chaque établissement pour enrichir la culture générale (arts et loisirs, sport...) et professionnelle des élèves ainsi que leur maîtrise des langues étrangères. L’ouverture et l’échange peuvent prendre diverses formes : projets pédagogiques intégrant la dimension européenne, mise en œuvre de la délivrance d’attestation en vigueur, communication avec des technologies modernes sur des thèmes professionnels, culturels ou linguistiques, rencontre avec des professionnels d’entreprises étrangères installées en France.

L’établissement développe des échanges et des coopérations internationales propres à la culture et à la formation professionnelle. Il propose des modalités d’échanges avec d’autres pays pour les élèves et les enseignants en identifiant les objectifs pédagogiques. L’établissement mesure les incidences sur la réussite, la motivation des élèves, l’attraction de l’établissement, l’insertion professionnelle des jeunes, les évolutions pédagogiques de l’équipe enseignante. Il favorise l’engagement d’enseignants pour l’obtention de la certification DNL et propose l’ouverture de section européenne.

DETAILS DU CRITERE	REPONSE DE L’ETABLISSEMENT : Pour chacun des détails du critère, il est attendu une description précise permettant d’apprécier la situation actuelle et factuelle de l’établissement. Dans tous les cas, il convient de se situer <u>du point de vue de l’usager</u> .
En s’inscrivant dans les priorités académiques et nationales en matière d’ouverture européenne et internationale et de mobilité des jeunes, l’établissement développe un ensemble cohérent et formalisé d’actions en termes de partenariats, de mobilités, d’échanges à distance, d’actions éducatives, d’enseignement des langues, etc.	La proximité de l’Italie et de la Principauté de Monaco nous permet de pérenniser un partenariat privilégié avec ce tissu économique. Un nombre conséquent de conventions PFMP est signé tout au long de l’année avec ces deux territoires limitrophes (notamment 35 % à Monaco).

ACTIONS MENEES (année scolaire en cours) à dupliquer dans une annexe si nécessaire

Nom de l’action	Description de l’action	Filière et niveau concerné	Nombre d’élèves et d’enseignants	Nom du partenaire	Date de l’action	Observations
PFMP	Validation des conventions PFMP	Toutes les filières – tous les niveaux	74 élèves	Entreprises locales	Tout au long de l’année	Monaco est un vivier de recrutement post-bac important en ce qui concerne les filières industrielles

DOSSIER DE LABELLISATION

FICHES ACTIONS : ACTIONS PROPOSEES ET ECHEANCES

FICHES ACTIONS	DENOMINATION DE L’ACTION : Chaque action en cours ou projetée fait l’objet d’une description de l’action accompagnée d’éléments de preuve numérotés en annexe.	INDICATEURS DE SUIVI : Préciser les indicateurs observables ou mesurables qui vous permettront de mesurer la réalisation De l’objectif.	PUBLICS CONCERNES	MOYENS ENGAGES : personnels et moyens matériels	DEROULEMENT DE L’ACTION		NOM DU RESPONSABLE FONCTIONNEL DE L’ACTION
					Lieux / Calendrier	Dates d’observation des résultats	
Fiche Action N°1	Favoriser les PFMP à l’étranger	Nombre de PFMP à l’étranger	Toutes les filières	Remboursement des frais de déplacement et de restauration des apprenants	Italie + Monaco Toute l’année	A partir de mi-octobre et jusqu’à fin juin	DDFPT
Fiche Action N°2							

DIAGNOSTIC DU COMITE DE SUIVI DU LABEL DE L’ETABLISSEMENT ET OBJECTIFS DE PROGRES / FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES

FICHES ACTIONS	POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER POINTS NEGATIFS	OBJECTIFS DE PROGRES
Fiche Action N°1			
Fiche Action N°2			

DOSSIER DE LABELLISATION

CRITERE NATIONAL DU LYCEE DES METIERS

6

La mise en place et le suivi d’actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale prévu à l’article L.122-2

FICHE QUALEDUC PRECONISEE PAR LA CIRCULAIRE <i>Les fiches du guide QUALEDUC ou la documentation de toute autre démarche, peuvent constituer un outil d’auto-évaluation et de progression utile aux établissements qui visent le label ou son renouvellement.</i> Fiche préconisée : n°6 – Vaincre le décrochage scolaire	Laurence NEUMANN - CPE
--	-------------------------------

Ce critère vérifie qu’il existe dans l’établissement un objectif d’organiser des actions de qualification et d’insertion professionnelle pour des jeunes en difficulté ou en rupture scolaire. A minima, le lycée participe aux enquêtes nationales IVA* et IPA* et exploite les résultats, notamment pour vérifier la pertinence de son offre. L’établissement s’organise, y compris avec d’autres établissements, pour lutter contre les ruptures scolaires et les sorties du système scolaire sans qualification relevant de son territoire : actions d’insertion professionnelle pour faciliter l’accès à l’emploi, contribution à la lutte contre les ruptures scolaires et les sorties sans qualification. *IVA : Insertion des lycéens dans la Vie Active ; *IPA : insertion professionnelle des apprentis.

DETAILS DU CRITERE	REPONSE DE L’ETABLISSEMENT : Pour chacun des détails du critère, il est attendu une description précise permettant d’apprécier la situation actuelle et factuelle de l’établissement. Dans tous les cas, il convient de se situer du point de vue de l’usager.
L’établissement organise des interventions, des actions de prévention et de remédiation pour lutter contre le décrochage scolaire.	GPDS bimensuels : - Analyse des causes du décrochage de chaque élève - Repérage des élèves potentiellement décrocheurs - Proposition d’action pour réinstaller les élèves dans une dynamique positive
L’établissement propose des parcours adaptés aux jeunes faisant valoir leur droit au retour en formation initiale ou le droit au redoublement dans l’établissement d’origine.	- PAFI - DARFI - Accueil personnalisé (apprenants situation de handicap) - Accompagnement personnalisé (PPS, PAP...)

ETAT DES LIEUX DES ACTIONS MISES EN PLACE OU A VENIR DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE ET LA PREPARATION ET SUIVI DE L’INSERTION PROFESSIONNELLE
(Année scolaire en cours) à dupliquer dans une annexe si nécessaire

L’établissement précise ses actions et celles concertées en réseau pour traiter les ruptures scolaires et les sorties sans qualification (MLDS, réseau FOQUALE), anticipe les ruptures de scolarité et propose des mesures préventives. Il aide les élèves qui ont quitté l’établissement sans diplôme à acquérir une qualification ou à entrer sur le marché du travail dans de bonnes conditions. Il prévoit un accueil des élèves afin de les informer des possibilités qui s’offrent à eux en termes d’aide à la qualification ou à l’insertion professionnelle, facilite l’intégration professionnelle des élèves diplômés, notamment en établissant des liens avec les partenaires économiques. Il précise les initiatives prises en amont pour faciliter leur intégration dans la vie active, établit des liens avec les structures d’accompagnement vers l’emploi, met en place un dispositif de suivi des élèves à leur sortie de l’établissement afin de connaître leur situation au regard de l’emploi ou de la formation, établit des liens avec les différentes structures d’accueil ou association d’anciens élèves, exploiter les résultats des enquêtes nationales IVA et IPA.							
Formation (à préciser)	Actions de lutte contre le décrochage scolaire	Nombre d’actions / Date	Action de suivi des publics sortant de formation	Nombre d’actions/ date	Action d’aide à l’insertion professionnelle	Nombre d’actions / Date	Observations
CAP	Voir annexe 2 : La mise en place et le suivi d’actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale prévu à l’article L.122-2						
BAC PRO							
BTS							
Autres							

DOSSIER DE LABELLISATION

FICHES ACTIONS : ACTIONS PROPOSEES ET ECHEANCES

FICHES ACTIONS	DENOMINATION DE L’ACTION : Chaque action en cours ou projetée fait l’objet d’une description de l’action accompagnée d’éléments de preuve numérotés en annexe.	INDICATEURS DE SUIVI : Préciser les indicateurs observables ou mesurables qui vous permettront de mesurer la réalisation De l’objectif.	PUBLICS CONCERNES	MOYENS ENGAGES : personnels et moyens matériels	DEROULEMENT DE L’ACTION		NOM DU RESPONSABLE FONCTIONNEL DE L’ACTION
					Lieux / Calendrier	Dates d’observation des résultats	
Fiche Action N°1	Sécurisation des parcours	Nombre de décrocheurs Ratio : décrocheurs /effectif total Partenariat CPE, DDF, IDE, PSY En, PP Equipe Pédagogique, MLDS	CAP et BAC PRO	CPE DDF IDE PSY En PP Equipe Pédagogique MLDS	Bimensuel	Tout au long de l’année	CPE DDF
Fiche Action N°2	Implication des parents	Observation relative à l’attitude des jeunes Taux d’absentéisme		CPE, DDF, PSY En, PP, Equipe Pédagogique Rencontre Parents Professeurs	Tout au long de l’année		

DIAGNOSTIC DU COMITE DE SUIVI DU LABEL DE L’ETABLISSEMENT ET OBJECTIFS DE PROGRES / FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES

FICHES ACTIONS	POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER	OBJECTIFS DE PROGRES
Fiche Action N°1			
Fiche Action N°2			

DOSSIER DE LABELLISATION

CRITERE NATIONAL DU LYCEE DES METIERS

7

Une politique active de communication

FICHE QUALEDUC PRECONISEE PAR LA CIRCULAIRE

Les fiches du guide QUALEDUC ou la documentation de toute autre démarche, peuvent constituer un outil d'auto-évaluation et de progression utile aux établissements qui visent le label ou son renouvellement.

Fiches préconisées : n°16 – Communication interne – n°18 – Communication externe

Rachel SANCHEZ – PLP Arts Appliqués

Ce critère vérifie qu'il existe dans l'établissement un objectif d'organiser un plan de communication pour l'utilisateur. L'établissement adopte une démarche active de promotion de ses voies de formation et de recrutement de ses publics. Il met en valeur les métiers et les parcours qui y conduisent. L'établissement met en place des actions (productions de plaquettes documentaires, journées portes ouvertes, accueil de groupe, forum...) destinés aux enseignants et élèves de collège, mais aussi à tous les usagers, à tous les publics. Pour cela, l'établissement s'ouvre aux parents des élèves du lycée et à ceux des collèges, accueille des élèves (accueil en groupe ou individualisé) d'autres lycées intéressés par des formations dispensées au sein de l'établissement. L'établissement dispose d'un site internet à jour, renouvelé, qui reflète son dynamisme.

L'ensemble des personnels est impliqué dans les actions de communication à l'interne et à l'externe de l'établissement, qu'il s'agisse de promouvoir l'image de l'établissement auprès des publics ou des médias, de communiquer avec les familles et les publics ou encore de communiquer avec les entreprises et les institutions.

DETAILS DU CRITERE	REPONSE DE L'ETABLISSEMENT : Pour chacun des détails du critère, il est attendu une description précise permettant d'apprécier la situation actuelle et factuelle de l'établissement. Dans tous les cas, il convient de se situer du point de vue de l'utilisateur.
L'établissement définit et met en œuvre un plan de communication pour : • Etre clairement identifié par les usagers et les partenaires ; • Promouvoir une offre de formation attractive ; • Valoriser ses relations partenariales ; • Afficher avec dynamisme ses projets.	Calendrier de communication : - Vœux - JPO - CURIE D'ARTS - CURIE TEAM PRO Supports de communication : - Médiatique (Nice Matin, Menton Mag, NRJ) - Numérique (Sites de l'établissement et Académique, Atrium, signature numérique) - Papier (affiches, flyers, bâches, cartons d'invitation) - Adhésifs et bâches : ▪ Plaquette de présentation des formations ▪ Supports de valorisation de l'information (filiales du LP et spécialités du LGT) ▪ Covering des véhicules de l'établissement ▪ Divers objets de communication (stylos, clés USB, pochettes...). Identification d'un lieu précis, symbole de l'établissement.

DOSSIER DE LABELLISATION

ACTIONS MISES EN PLACE OU A VENIR AU SEIN (A L'INTERNE) et A L'EXTERNE DE L'ETABLISSEMENT (année scolaire en cours)

Nom de l'action	Description de l'action	Public concerné	Nb de personnes mobilisées		Date de l'action	Observations
			Equipe éducative	Elèves		
Vœux 2019	Carte de vœux 2019 : photomontage 2018/2019 sur le thème du « vivre ensemble »	2de Bac Pro AMAMES	Arts Appliqués	10	Décembre /Janvier	Renouvelé chaque année
JPO	Signalétique au lycée pour les partenaires et dans la ville	1 ^{ère} Bac Pro AMAMES 2de CAP MES	Atelier MES / Arts Appliqués	14	Février	
Curie d'Arts	12me Festival qui réunit les établissements du bassin : communication globale de l'évènement.	1 ^{ère} BAC PRO	Atelier MES / Arts Appliqués	14	Avril	
Curie team pro	Valorisation des élèves participant aux concours, reconnaissance des partenaires, communication globale autour de l'évènement.	Elèves inscrits aux concours toutes classes confondues.	Arts Appliqués	18	Juin	
Les formations, la plaquette des formations	Plaquettes présentant les différentes formations du Lycée	1 ^{ère} Bac Pro AMAMES	Arts Appliqués	14	Octobre	Mise à jour chaque année

FICHES ACTIONS : ACTIONS PROPOSEES ET ECHEANCES

FICHES ACTIONS	DENOMINATION DE L'ACTION : Chaque action en cours ou projetée fait l'objet d'une description de l'action accompagnée d'éléments de preuve numérotés en annexe.	INDICATEURS DE SUIVI : Préciser les indicateurs observables ou mesurables qui vous permettront de mesurer la réalisation de l'objectif.	PUBLICS CONCERNES	MOYENS ENGAGES : personnels et moyens matériels	DEROULEMENT DE L'ACTION		NOM DU RESPONSABLE FONCTIONNEL DE L'ACTION
					Lieux / Calendrier	Dates d'observation des résultats	
Fiche Action N°1	Concevoir des supports de communication Décliner la communication pour créer un ensemble cohérent Réaliser et installer des supports de communication	Communication interne Communication externe	Tous les élèves	Enseignants Personnels de direction Vie scolaire Référentes actions culturelles	Lycée Ville Média Tout au long de l'année	Octobre Janvier Février Avril Juin	Professeur Arts Appliqués
Fiche Action N°2	Exposer les chefs-d'œuvre réalisés lors des différents concours professionnels	Nombre d'élèves inscrits à CURIE TEAM PRO		Partenaires et fournisseurs du lycée Equipes pédagogiques	Show room	Toute l'année	DDF

DIAGNOSTIC DU COMITE DE SUIVI DU LABEL DE L'ETABLISSEMENT ET OBJECTIFS DE PROGRES / FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES

FICHES ACTIONS	POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER	OBJECTIFS DE PROGRES
Fiche Action N°1			
Fiche Action N°2			

DOSSIER DE LABELLISATION

CRITERE NATIONAL DU LYCEE DES METIERS

8

Initiative à la pratique du développement durable

FICHE QUALEDUC PRECONISEE PAR LA CIRCULAIRE <i>Les fiches du guide QUALEDUC ou la documentation de toute autre démarche, peuvent constituer un outil d’auto-évaluation et de progression utile aux établissements qui visent le label ou son renouvellement.</i> Fiche préconisée : n°11 – Développement durable	Equipe pédagogique
--	---------------------------

L’éducation au développement durable permet d’appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l’environnement, la société, l’économie et la culture. L’établissement est un lieu d’apprentissage global du développement durable, ancré dans son territoire.

DETAILS DU CRITERE	REPONSE DE L'ETABLISSEMENT : Pour chacun des détails du critère, il est attendu une description précise permettant d’apprécier la situation actuelle et factuelle de l’établissement. Dans tous les cas, il convient de se situer <u>du point de vue de l’usager.</u>
Sensibilisation aux coûts énergétiques	Formation aux différentes technologies d’éclairage, avec une focalisation sur l’aspect énergivore de chacune Sensibilisation aux coûts énergétiques: - Etude des consommations / économies réalisées en présence d'un puits canadien - Etude de l'efficacité des différents systèmes de chauffage utilisé Recyclage: - Recyclage des métaux utilisés pendant la formation - Recyclage et retraitement des fluides frigorigènes - Réutilisation des matériels et maquettes pédagogiques (deuxième vie) - Recyclage des piles usagées, des cartouches d'encre et des néons
Sensibilisation du recyclage au sein et aux abords de l’établissement	Eco gestes (déchets alimentaires, propreté de l’établissement et aux abords, tri sélectif....)

DOSSIER DE LABELLISATION

FICHES ACTIONS : ACTIONS PROPOSEES ET ECHEANCES

FICHES ACTIONS	DENOMINATION DE L’ACTION : Chaque action en cours ou projetée fait l’objet d’une description de l’action accompagnée d’éléments de preuve numérotés en annexe.	INDICATEURS DE SUIVI : Préciser les indicateurs observables ou mesurables qui vous permettront de mesurer la réalisation de l’objectif.	PUBLICS CONCERNES	MOYENS ENGAGES : personnels et moyens matériels	DEROULEMENT DE L’ACTION		NOM DU RESPONSABLE FONCTIONNEL DE L’ACTION
					Lieux / Calendrier	Dates d’observation des résultats	
Fiche Action N°1	Eco-geste : Tri sélectif	Quantité de matériaux triés pour recyclage (fer, plastiques...)	CAP MES BAC PRO	Poubelles de tri Signalétique adaptée Personnels de l’établissement	Toute l’année		DDF
Fiche Action N°2	Eco geste : Propreté aux abords de l’établissement	Qualité des abords de l’établissement	Tous	Matériels de nettoyage	Toute l’année		Proviseur

DIAGNOSTIC DU COMITE DE SUIVI DU LABEL DE L’ETABLISSEMENT ET OBJECTIFS DE PROGRES / FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES

FICHES ACTIONS	POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER	OBJECTIFS DE PROGRES
Fiche Action N°1			
Fiche Action N°2			

DOSSIER DE LABELLISATION

CRITERE NATIONAL DU LYCEE DES METIERS

9

La vie du lycée

FICHE QUALEDUC PRECONISEE PAR LA CIRCULAIRE

Les fiches du guide QUALEDUC ou la documentation de toute autre démarche, peuvent constituer un outil d'auto-évaluation et de progression utile aux établissements qui visent le label ou son renouvellement.

Fiche préconisée : n°2 – Vie lycéenne et citoyenneté

Céline BARTOLETTI – Proviseure Adjointe

Laurence NEUMANN – CPE

Claudine PAGLIANO – Professeure Documentaliste

L'établissement dispose, en matière pédagogique et éducative, d'une autonomie qui porte sur l'organisation de l'établissement en classes et en groupes d'élèves, l'emploi des dotations en heures d'enseignement et d'accompagnement personnalisé, l'organisation du temps scolaire et les modalités de la vie scolaire

DETAILS DU CRITERE	REPONSE DE L'ETABLISSEMENT : Pour chacun des détails du critère, il est attendu une description précise permettant d'apprécier la situation actuelle et factuelle de l'établissement. Dans tous les cas, il convient de se situer <u>du point de vue de l'utilisateur</u> .
Formation du citoyen	- Favoriser l'engagement des lycéens dans la vie de l'établissement (CVL, MDL) - Former les élèves délégués au SST - Valoriser la fonction de délégué - Sensibiliser à la sécurité (SNCF, Prévention routière) - Egalité Garçon/Fille (partenariat Alter Egaux) - Sensibiliser aux nuisances sonores (Trop puissant) - Sensibiliser au harcèlement (Association Passaj) - Organiser une soirée de fin d'année

DOSSIER DE LABELLISATION

FICHES ACTIONS : ACTIONS PROPOSEES ET ECHEANCES

FICHES ACTIONS	DENOMINATION DE L’ACTION : Chaque action en cours ou projetée fait l’objet d’une description de l’action accompagnée d’éléments de preuve numérotés en annexe.	INDICATEURS DE SUIVI : Préciser les indicateurs observables ou mesurables qui vous permettront de mesurer la réalisation de l’objectif.	PUBLICS CONCERNES	MOYENS ENGAGES : personnels et moyens matériels	DEROULEMENT DE L’ACTION		NOM DU RESPONSABLE FONCTIONNEL DE L’ACTION
					Lieux / Calendrier	Dates d’observation des résultats	
Fiche Action N°1	Sensibilisation à l’égalité Filles/Garçons	Choix d’études et choix professionnel	Tous les élèves de seconde BAC PRO et CAP	INES pour rétribuer les intervenants + Fonds propres pour frais de transport	Janvier et mars 2019 dans salle banalisées	Tout au long de la vie	Professeure Documentaliste CPE
Fiche Action N°2	Sensibilisation à la sécurité routière	Comportement aux abords de l’établissement			Janvier 2019		Proviseure Adjointe

DIAGNOSTIC DU COMITE DE SUIVI DU LABEL DE L’ETABLISSEMENT ET OBJECTIFS DE PROGRES / FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES

FICHES ACTIONS	POINTS POSITIFS	POINTS A AMELIORER	OBJECTIFS DE PROGRES
Fiche Action N°1			
Fiche Action N°2			